

# La grogne monte ... encore d'un cran !

## Les agents se sentent méprisés... !

Le 26 janvier 2024

***Malgré les échanges nombreux avec les services des Ressources Humaines de la semaine passée...***

***Malgré le rappel fait des attentes légitimes des Agents...***

***Malgré la mise en garde sur le mécontentement des Personnels...***

***Malgré la demande de « transparence » dans le niveau d'information pour tous, et pour mieux éviter les incompréhensions, les contentieux...***

***Malgré la rédaction de courriers individualisés par la DISP à destination des agents intéressés...***

***Malgré, malgré, malgré, et malgré...  
STOP !!!***

**Aujourd'hui, résident encore des situations de blocage pour la mise en paiement de la fameuse PRS !  
C'est inacceptable et cela n'a que trop duré !!!**

C'est bien l'Administration qui a engagé sa parole pour une mise en paiement en janvier 2024 afin d'éviter les déconvenues... !

Des courriers, qui ont été rédigés la semaine dernière en DI, sont seulement en cours de transmission aux Agents alors qu'ils ont été transmis vendredi dernier à la direction locale du CPTL !

Ce même établissement, qui aurait dû ouvrir ses portes il y a 6 mois, voit ses Agents et leurs familles en partie lésés financièrement !!!

Il faudra même dénicher un logiciel digne de ce nom pour voir l'adresse de l'établissement et sa « **rue des pâlis** » enfin référencée, afin de parfaire les éventuelles indemnités kilométriques des Agents au regard de la restructuration des services qu'ils ont subie !

***La grogne monte encore d'un cran, et il va falloir trouver des solutions...  
Parce qu'après la grogne, il ne reste en général que des braises !!!***

L'**UFAP UNSa Justice du CPTL** regrette amèrement cette situation et se tient à la disposition des Agents lésés pour effectuer les recours ...

*La secrétaire locale*